

Dans le cadre de la
Journée de la
jeunesse économique
francophone



Concours de vidéo

Trousse pour les
enseignantes
et enseignants



Cible : 15 à 18 ans



Thème : la relève entrepreneuriale



Date limite : 22 septembre 2023, 23 h 59 (HAE)



Le RDÉE Canada et ses organismes membres ont décidé de mettre sur pied une journée nationale dédiée à la jeunesse économique francophone (JJEF). Cette journée sera l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance de la vitalité économique des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Elle sera aussi l'occasion de réfléchir aux divers enjeux qui touchent l'épanouissement économique et professionnel des jeunes francophones en milieu minoritaire. La JJEF sera une célébration annuelle et se tiendra chaque premier mercredi du mois d'octobre.

Dans le cadre de cette première édition de JJEF, qui aura lieu le mercredi 4 octobre 2023, la thématique retenue est la relève entrepreneuriale. Pour célébrer, le RDÉE Canada et ses 12 organismes membres organisent un concours vidéo pour les jeunes francophones des CFSM âgés de 15 à 18 ans.

1. Objectifs

Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes et encourager la relève entrepreneuriale auprès des jeunes francophones des CFSM.

Sensibiliser les jeunes francophones à l'importance de la relève entrepreneuriale dans le but de contribuer à la vitalité économique des CFSM.

2. Règles et critères d'admissibilité

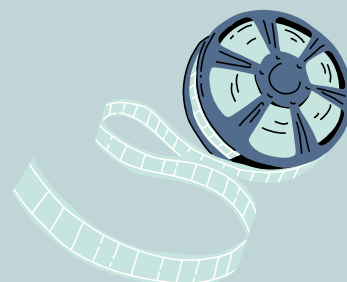
La participation à ce concours peut se faire de façon individuelle ou en groupe. S'il s'agit d'un groupe, les critères d'admissibilités ci-dessous s'appliquent à chaque membre du groupe.

A. Règles pour la vidéo

- **Durée de la vidéo :** entre 30 et 60 secondes, maximum
- **Thématique de la vidéo :** « C'est quoi pour toi la relève entrepreneuriale? »
- **Langue :** la vidéo doit être en français

B. Critères d'admissibilité

- Être âgé ou âgée entre 15 et 18 ans
- Parler le français
- Étudier en français



3. Calendrier du concours

Le concours se déroule en deux (2) étapes : provinciale et nationale. Les critères d'évaluation pour l'étape provinciale du concours sont similaires à celles de l'étape nationale. Les douze (12) vidéos seront sélectionnées à l'étape provinciale (une vidéo gagnante par province/territoire) et seront soumises à un jury national qui désignera la vidéo gagnante au niveau national.

Niveau provincial/territorial

- Date limite pour soumettre les vidéos : vendredi 22 septembre 2023 à 23 h 59
- Annonce des groupes ou des personnes gagnantes au niveau provincial/territorial : vendredi 29 septembre 2023

Niveau national

- Annonce du groupe ou de la personne gagnante au niveau national : mercredi 4 octobre 2023 à 12 h lors de forum jeunesse de RDÉE Canada organisé dans le cadre du lancement de la JJEF.

N.B. : L'annonce du groupe ou de la personne gagnante au niveau national se fera au moyen d'une rencontre virtuelle en direct sur Zoom (lien à venir) à 12 h, heure d'Ottawa. Tous les participants et participantes sont vivement encouragés à prendre part à cette annonce de la vidéo gagnante.

4. Processus et critères d'évaluation des vidéos

A. Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation de l'étape provinciale/territoriale sera conduit de façon transparente par un jury indépendant et se basera sur les critères d'évaluation ci-dessous. Un jury national évaluera ensuite les douze (12) vidéos des personnes gagnantes au niveau provincial/territorial et désignera aussi la vidéo gagnante au niveau national lors du forum jeunesse du RDÉE Canada organisé dans le cadre du lancement de la JJEF.

Le public présent lors du forum jeunesse de la JJEF votera aussi pour la vidéo **Coup de cœur du public**.

B. Critères d'évaluation

Le jury sélectionnera les vidéos selon les critères suivants :

- Créativité (20 %)
- Originalité (20 %)
- Qualité de la production (20 %)
- Pertinence par rapport au thème (20 %)
- Respect de la durée (20 %)

5. Prix à gagner

Les personnes gagnantes au niveau provincial/territorial et la personne gagnante au niveau national recevront un prix offert par le RDÉE Canada et ses organismes membres :

Personnes gagnantes au niveau provincial/territorial	150 \$
Personne gagnante au niveau national	500 \$
Coup de cœur du public	300 \$

Des prix additionnels pourraient être offerts par des commanditaires de l'événement.

6. Important

Les vidéos réalisées ne feront l'objet d'aucun versement de droits d'auteurs et de diffusions.

Les établissements scolaires s'engagent à informer les parents et à leur demander d'autoriser la publication, sous quelle forme que ce soit, de la vidéo de leur enfant. Sans cette autorisation, les élèves/groupes ne pourront pas participer au concours.

La participation à ce concours est totalement gratuite. Aucune contrepartie financière ni dépense sous quelque forme que ce soit ne sera réclamée aux participants et participantes du fait de leur participation. La participation au concours comprend l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Bonne chance! 